



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-049-2024-01

PUBLIÉ LE 26 JANVIER 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Cellule officines de pharmacie

IDF-2024-01-24-00026 - Arrêté DOS EFF OFF 2024 06 portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie (3 pages) Page 4

Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2024-01-24-00028 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/17 constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie (2 pages) Page 8

IDF-2024-01-24-00029 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/18 constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie (2 pages) Page 11

Agence Régionale de Santé / Pôle Démocratie Sanitaire- gestion des instances de la démocratie sanitaire

IDF-2024-01-23-00004 - Arrêté modificatif n°2024/06 relatif à la commission spécialisée "organisation des soins" de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France (9 pages) Page 14

IDF-2024-01-23-00002 - Arrêté n°2024/04 modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France (16 pages) Page 24

IDF-2024-01-23-00003 - Arrêté n°2024/05 modifiant la composition de la commission spécialisée "Prévention" de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France (7 pages) Page 41

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Pôle Politiques du Travail

IDF-2024-01-24-00030 - Décision n° 2024-013 du 24 janvier 2024 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimaires au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines (4 pages) Page 49

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Direction des affaires juridiques

IDF-2024-01-26-00002 - Arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n° IDF-2022-12-01-00002 du 1er décembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-08-00001 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget (5 pages) Page 54

IDF-2024-01-26-00003 - Arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n° IDF-2022-11-16-00003 du 16 novembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-04-00001 du 4 octobre 2021 portant renouvellement des

IDF-2024-01-26-00001 - Arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n° IDF-2023-04-13-00003 du 13 avril 2023 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly (7 pages)

Page 69

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-01-24-00026

Arrêté DOS EFF OFF 2024 06 portant autorisation
de transfert d'une officine de pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2024/06

portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-3 et suivants et R. 5125-1 et suivants ;
- VU** l'ordonnance n° 2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie ;
- VU** le décret n° 2018-671 du 30 juillet 2018 pris en application de l'article L. 5125-3, 1° du code de la santé publique définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicament compromis pour la population ;
- VU** l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 fixant la liste des pièces justificatives accompagnant toute demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 nommant Madame Amélie VERDIER Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° DS 2023-015 du 24 juillet 2023, publié le 25 juillet 2023, portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté du 07 novembre 1969 portant octroi de la licence n°93#002266 à l'officine de pharmacie sise rue du Fort rue Paul Doumer Cite Youri Gagarine à Romainville (93230) ;
- VU** la demande enregistrée le 28 septembre 2023, présentée par Monsieur Simon BENHAMOU, pharmacien titulaire et représentant de la SELARL PHARMACIE BENHAMOU, en vue du transfert de cette officine vers le 50 Avenue Lénine à Romainville (93230) ;
- VU** l'avis sur la conformité du local proposé aux conditions minimales d'installation rendu le 17 janvier 2024 par le Département Qualité Sécurité Pharmacie Médicament Biologie de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;
- VU** l'avis du représentant de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine pour la région Ile-de-France en date du 06 décembre 2023 ;
- VU** l'avis réputé rendu du représentant de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France pour la région Ile-de-France ;
- VU** l'avis du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens d'Île-de-France en date du 6 novembre 2023 ;

- CONSIDÉRANT** que le déplacement envisagé se fera à 250 mètres de l'emplacement actuel de l'officine, dans le même quartier délimité au nord par la rue Vassou, au sud par la frontière communale, à l'est par la route départementale D117 (Rue de Paris) et à l'ouest par la rue Paul Doumer ;
- CONSIDÉRANT** que le transfert n'aura pas pour effet de compromettre l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidente du quartier d'origine ;
- CONSIDÉRANT** que l'accès à la nouvelle officine sera aisé par sa visibilité, par des aménagements piétonniers et des stationnements ;
- CONSIDÉRANT** que le local proposé, qui est situé dans un lieu garantissant un accès permanent du public à la pharmacie, est conforme aux conditions minimales d'installation et remplit les conditions d'accessibilité ;
- CONSIDÉRANT** que le transfert envisagé permet de répondre de façon optimale aux besoins en médicaments de la population résidente du quartier d'accueil de l'officine ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** Monsieur Simon BENHAMOU, pharmacien titulaire et représentant de la SELARL PHARMACIE BENHAMOU, est autorisé à transférer l'officine de pharmacie dont il est titulaire de la rue du Fort rue Paul Doumer Cite Youri Gagarine vers le 50 Avenue Lénine, au sein de la même commune de Romainville (93230).
- ARTICLE 2^e :** La licence n°93#002570 est octroyée à l'officine sise 50 Avenue Lénine à Romainville (93230).
- Cette licence ne pourra être cédée indépendamment du fonds de commerce auquel elle se rapporte.
- ARTICLE 3^e :** La licence n°93#002266 devra être restituée à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France avant l'ouverture au public de la nouvelle officine.
- ARTICLE 4^e :** Conformément aux dispositions de l'article L. 5125-19 du code de la santé publique, la présente autorisation de transfert ne prendra effet qu'à l'issue d'un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté d'autorisation au pharmacien demandeur.
- ARTICLE 5^e :** Sauf cas de force majeure constaté par la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, l'officine ainsi transférée devra être effectivement ouverte au public au plus tard à l'issue d'un délai de deux ans à compter de la notification du présent arrêté.

ARTICLE 6^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 7^e : La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 24 janvier 2024

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par déléation,
Le directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PERUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-01-24-00028

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/17 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2024/17

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° DS 2023-015 du 24 juillet 2023, publié le 25 juillet 2023, portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 16 novembre 1970 portant octroi de la licence n°94#000001 aux fins de création d'une officine de pharmacie sise 15 rue du docteur Calmette à L'Haÿ-les-Roses (94240) ;
- VU** le courrier en date du 27 novembre 2023 par lequel Madame Simone NSANGUE AKWA déclare cesser définitivement l'exploitation de l'officine de pharmacie sise 15 rue du docteur Calmette à L'Haÿ-les-Roses (94240) et atteste sur l'honneur d'être dans l'impossibilité de restituer la licence correspondante ;

CONSIDÉRANT que la titulaire déclare cesser définitivement l'activité de l'officine à compter du 15 décembre 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La cessation définitive d'activité depuis le 15 décembre 2022 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Simone NSANGUE AKWA sise 15 rue du docteur Calmette à L'Haÿ-les-Roses (94240) est constatée.

La licence n°94#000001 est caduque à compter de cette date.

ARTICLE 2^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3° :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 24 janvier 2024

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

et par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PERUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-01-24-00029

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/18 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ n° DOS/EFF/OFF/2024/18

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° DS 2023-015 du 24 juillet 2023, publié le 25 juillet 2023, portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 27 octobre 1948 portant octroi de la licence n°92#001864 à l'officine de pharmacie sise 24 rue Jean Bleuzen à Vanves (92170) ;
- VU** l'avis favorable de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France émis le 21 décembre 2023 préalablement à une opération de restructuration du réseau officinal au sein de la commune de Vanves (92170) ;
- VU** le courrier en date du 15 janvier par lequel Monsieur Laurent BURBOT déclare cesser définitivement l'exploitation de l'officine de pharmacie sise 24 rue Jean Bleuzen à Vanves (92170) dont il est titulaire et restitue la licence correspondante ;
- CONSIDÉRANT** que le titulaire déclare cesser définitivement l'activité de son l'officine à compter du 15 janvier 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La cessation définitive d'activité depuis le 15 janvier 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Monsieur Laurent BURBOT sise 24 rue Jean Bleuzen à Vanves (92170) est constatée.
- La licence n°92#001864 est caduque à compter de cette date.
- ARTICLE 2^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3° :

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 24 janvier 2024

Pour la Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

et par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-01-23-00004

Arrêté modificatif n°2024/06 relatif à la
commission spécialisée "organisation des soins"
de la conférence régionale de la santé et de
l'autonomie de la région Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°2024/06

Arrêté modificatif relatif à la commission spécialisée « Organisation des Soins » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° 27/2021 du 1^{er} octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 28/2021 du 19 octobre 2021 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 42/2021 modifié du 26 novembre 2021 relatif à la Commission Spécialisée de l'Organisation des soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** la désignation de Monsieur Olivier CHALMEAU au titre du MEDEF Ile-de-France, en tant que membre suppléant

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission spécialisée « organisation des soins » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 2 » janvier 2024

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition de la Commission Spécialisée « Organisation des Soins » Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France

1) un représentant du Conseil Régional :

Titulaire	Suppléant
Madame Farida ADLANI, vice-présidente	Madame Agnès RICARD-HIBON, conseillère régionale

2) un représentant des Conseils Départementaux :

Titulaire	Suppléant
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Geneviève CARPE, conseillère départementale déléguée chargée de la santé	Madame Odile SEGURET, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, vice-président en charge du patrimoine environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal

3) un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

4) un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Thomas CHAZAL, maire de Vigneux-sur-Seine (91)	Monsieur Ludovic TORO, maire de Coubron (93)

5) deux représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Monsieur Sidi-Mohammed GHADI, Association des Familles Victimes du Saturnisme	Madame Odile BASSE - France Rein Paris Monsieur Jean-Pierre BESNARD - VMEH-Visite des malades dans les établissements hospitaliers

6) un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Monsieur Alain GAVILLET, CDCA 95

7) un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	

8) un représentant des conseils territoriaux de santé :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Francis BRUNELLE (CTS 92)	Monsieur Michel GIRARD (CTS 92)

9) trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Madame Corinne LAMARCQ (Union régionale des syndicats CFTC d'Ile-de-France)	Monsieur David FILLON Monsieur Jean-Marc CICUTO
Madame Isabelle CAYLA (Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France)	Madame Géraldine CORNETTE Monsieur Baptiste GENTY
Monsieur José ALVAREZ (Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC)	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

10) un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléants
Madame Nolwen MARE (MEDEF- Ile-de-France)	Monsieur Olivier CHALMEAU (MEDEF- Ile-de-France)

11) un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

12) un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	

13) un représentant de l'assurance maladie :

Titulaire	Suppléants
Monsieur Albert LAUTMAN (DCGDR-CPAM de Paris)	Monsieur Aurélien CRENN Monsieur Hugo CROMBEZ

14) un représentant de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Aldino IZZI	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

15) un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
	Madame Leslie MESNAY - CLS Les Mureaux 78

16) au titre des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Madame Nathalie BELTZER (ORS IDF)	Madame Lydie GIBEY (CREAHI Ile-de-France)

17) cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Éric CLAPIER - Délégué Régional Adjoint, Fédération Hospitalière de France (FHF IDF)	Madame Isabelle PERSEC, Déléguée régionale (FHF IDF) Madame Yolande di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)
Monsieur Vincent MICHALOUX - Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)	Madame Kathia BARRO - Direction de la stratégie et de la transformation (APHP) Madame Gabrielle BAYLOCQ- Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)

- au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Braham BODAGHI - Chirurgien, service d'Ophthalmologie, hôpital La Pitié-Salpêtrière	Professeur Loïc de PONTUAL - Chef de service de Pédiatre, hôpital Jean-Verdier Docteur François SALACHAS - Coordonnateur du centre de référence maladies rares, Département de Neurologie, hôpital La Pitié-Salpêtrière
Docteur Edouard DEVAUD, Président de la CME du GHT Novo (95)	Docteur Serge LOKO, Président de la CME du CH de MEULAN LES Muraux (78)
Docteur Cécile OMNES, Centre spécialisé de Plaisir (78)	Docteur Ouardia OTMANI, GH Paul GUIRAUD

18) deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP IDF) Madame Helena KISLER-ELKOUBY secrétaire générale (FHP IDF)
Docteur Marc ZARKA	Docteur Marine COROIR

19) deux représentants d'établissement privés de santé à but non lucratif, dont un président de CME :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Renaud COUPRY - Directeur général Association la Châtaigneraie - CRF MENUUCOURT (95), Délégué régional de la FEHAP IDF	Madame Julie CHASTRES, Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94) Monsieur François GERAUD, directeur général de la Fondation Elan Retrouvé (75)
Docteur Gérald CHOUKROUN, pneumologue et réanimateur médical, Président de CME de l'hôpital Forcilles (77)	Docteur Fabrice MONNEYRON-Président de CME- Chef de service- clinique médico-universitaire Georges HEUYER (75) Docteur Laurent DUGUE –Président de CME- Hôpital Saint-Camille

20) un représentant des établissements exerçant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Ghislain PROMONET Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Madame Laurence NIVET, Directrice HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

21) un représentant des centres de santé et des maisons de santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Fabrice GIRAUX, Fédération Nationale des centres de santé (FNCS)	Madame Fatima SAID DAUVERGNE, Présidente de la Fédération des maisons et pôles de santé d'Ile de France (FEMASIF)

22) un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	Suppléants
Docteur Marie-Hélène CERTAIN, CPTS 78	Docteur Marie-Laure SALVIATO, CPTS 91

23) un représentant des dispositifs d'appui à la coordination

Titulaires	Suppléants
Madame Pauline LOUIS, Directrice du DAC 94	Madame Stéphanie WILLEMS, Directrice réseau de néphrologie d'Ile-de-France (DSR) Madame Catherine MOUZAWAK, Réseau SEP IDF(DSR)

24) un représentant des associations de permanences des soins :

Titulaire	Suppléant
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Abraham SABBAH (CROM IDF) Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF

25) un représentant des services d'aide médicale urgente :

Titulaire	Suppléants
Professeur Pierre CARLI, Samu - Urgences de France (SUdF)	Docteur Charlotte CHOLLET (SUdF) Docteur Olivier RICHARD (SUdF)

26) un représentant des transports sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Serge BEAUJEAN, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)	Monsieur Robert Romain BIANAY, PDG Groupe EMERGENCE, Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP)

27) un représentant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou des services d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Docteur Patrick HERTGEN, Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris	Colonel Rémi CAPART, SDIS 91

28) un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Stéphane DAVID, SNAM-PH	Docteur Michel TRIANTAFYLLOU, INPH Docteur Catherine BOITEUX, CMH

29) quatre représentants des professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Henri GUERINI, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Patrick SIMON, trésorier URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Mardoche SEBBAG, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Arnaud SAADA, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Bernard ELGHOZI, trésorier adjoint URPS IDF - Médecins libéraux
Madame Anne AUBIJOUX, URPS Pharmaciens IDF - AUIF	Madame Camille COURCIER, URPS Sages-femmes IDF - AUIF Madame Bernadette HERAULT, URPS Infirmiers IDF - AUIF
Monsieur Christophe MINGHETTI, URPS infirmiers IDF - AUIF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF - AUIF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes - AUIF

30) un représentant de l'ordre régional des médecins :

Titulaire	Suppléants
Docteur Jean-Luc FONTENOY	Docteur Pierre-Yves DEVYS

31) un représentant du syndicat des internes en médecine générale :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Emmanuel HAY, syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP)	Madame Margot MARTINEZ (SRPMG)

32) un représentant du ministère de la Défense:

Titulaire	Suppléant
Madame Marion AUBOIN- Médecin-chef HIA Bégin	Monsieur Gilles KERANGUEVEN

33) deux membres issus de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame Charlotte LEBRUN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Madame Brigitte VIGROUX, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Sophie VILLEDIEU Fondation Léopold BELLAN (FEHAP IDF) Madame Marie DEROY (FEHAP IDF)

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-01-23-00002

Arrêté n°2024/04 modifiant la liste des membres
de la conférence régionale de la santé et de
l'autonomie d'Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ n°2024/04

Arrêté modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n° 33/2021 du 28 octobre 2021 modifié fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** les désignations :
 - Au sein du collège 4 des partenaires sociaux au titre du MEDEF Ile-de-France en tant que suppléant de Monsieur Olivier CHALMEAU
 - Au sein du collège 5 des acteurs de la cohésion et de la protection sociale au titre de l'URIOPSS IDF en tant que titulaire de de Monsieur Pascal BOUCART et en tant que suppléante de Madame Judith OLLE

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 23 janvier 2024

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

**Composition de la Conférence régionale de la Santé
et de l'Autonomie d'Île-de-France**

1. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales :

a) Pour le Conseil Régional d'Île-de-France :

Titulaires	Suppléants
Madame Farida ADLANI, vice-présidente	Madame Agnès RICARD-HIBON, conseillère régionale
Monsieur Pierre DENIZIOT, conseiller régional	Madame Sandrine LAMIRE-BURTIN, conseillère régionale
Madame Christel ROYER, conseillère régionale	Madame Sylvie CARILLON, conseillère régionale

b) Pour les Conseils Départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame la Présidente du Conseil de Paris ou son représentant titulaire : Madame Anne SOUYRIS	Monsieur Jacques GALVANI Madame Véronique LEVIEUX
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne ou son représentant titulaire : Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente déléguée de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, vice-président délégué aux solidarités Madame Véronique VEAU, conseillère départementale
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines ou son représentant titulaire : Monsieur Laurent RICHARD, vice-président délégué à la santé	Madame Marie-Hélène AUBERT, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée Monsieur Marc HERZ, conseiller départemental
Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Essonne ou son représentant titulaire : Madame Cendrine CHAUMONT, conseillère départementale	Madame Marie-Claire CHAMBARET, vice-présidente en charge de l'autonomie
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant titulaire : Madame Alexandra FOURCADE, Conseillère départementale déléguée aux Séniors, à l'Autonomie et à la Santé	Madame Rita DEMBLON-POLLET, Conseillère départementale déléguée à la Famille
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	Monsieur Stéphane BLANCHET, vice-président du Conseil Départemental

ou son représentant titulaire : Madame Magalie THIBAUT, vice-présidente du Conseil Départemental	
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Geneviève CARPE, conseillère départementale déléguée chargée de la santé	Madame Odile SEGURET, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, vice-président en charge du patrimoine environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal
Madame la Présidente du Conseil Départemental du Val-d'Oise ou son représentant titulaire : Madame Laetitia BOISSEAU	Madame Anne FROMENTEIL Monsieur Gérard LAMBERT-MOTTE

c) Pour les représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Claude ROCHER, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt (92)	
Monsieur Thomas CHAZAL, maire de Vigneux-sur-Seine (91)	Monsieur Ludovic TORO, maire de Coubron (93)
Madame Corinne BEBIN, adjointe au maire de Versailles (78)	Monsieur Joël GALLIMIDI, adjoint au maire de Montmorency (95)

2. Pour le collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :

a) Pour les associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Madame Justyna BARRET - Petits frères des pauvres	Madame Martine THULLIER- Petits frères des pauvres Monsieur Ouramdane GAYA - Association de conseil et d'insertion
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Madame Françoise FORET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés	Madame Michèle DE PREAUDET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés Madame Affoué Diane GOLI - APF France Handicap
Madame Dominique LAMARCHE - Association française des Hémophiles	Monsieur Thomas SANNIE - Association française des Hémophiles

	Madame Christine NOEL - Association française de l'Atrésie de l'œsophage
	Madame Dominique MATINTIKA - Association pour le droit de mourir dans la dignité
Madame Catherine BROUTIN PIOLOT - UNAFAM	Monsieur Michel BEVE - UNAFAM Monsieur Jean-Louis RADET - ARGOS 2001
Monsieur Sidi Mohammed GHADI - Association des Familles Victimes du Saturnisme	Madame Odile BASSE - France Rein Paris Monsieur Jean-Pierre BESNARD - VMEH-Visite des malades dans les établissements hospitaliers
Monsieur Jean WILS - ALMA Paris	Madame Karine SCHWAIGHOFER - Comité de la ligue contre le cancer 93 Madame Christiane CHEVILLARD - Comité de la ligue contre le cancer 78

b) Pour les associations de retraités et de personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sylvain DENIS, Conseil Départemental de la citoyenneté de l'autonomie (CDCA) 75	Monsieur Robert SIMON, CDCA 75
Monsieur Henri LESCAT, CDCA 77	Madame Martine DECHAMPS, CDCA 78 Madame Myriam HEILBRONN, CDCA 91
Madame Monique ZANATTA, CDCA 92	Monsieur François CHARLES, CDCA 92 Madame Christine MANUEL, CDCA 94
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Monsieur Alain GAVILLET CDCA 95

c) Pour les associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Daniel CHAZARAIN, CDCA 78	Monsieur Patrick FIZET, CDCA 93 Madame Ahlam MARQUE, CDCA 92
Monsieur Sébastien LEGOFF, CDCA 91	
Monsieur Jean-Michel SECONDY, CDCA 75	Madame Françoise FALLOUS, CDCA 94
Monsieur Pascal ARRIBE, CDCA 95	Monsieur Damien GUER, CDCA 77

3. Pour le collège des représentants des conseils territoriaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre CABRET CTS 75	Monsieur Bernard JABIN CTS 75
—	Madame Sophie BAUER CTS 77

Monsieur Jean-Pierre AQUINO CTS 78	Monsieur Michel BUISSET CTS 78
Monsieur Jean-Louis DI TOMMASO CTS 91	Monsieur Vincent CLUZAUD CTS 91
Monsieur Francis BRUNELLE CTS 92	Monsieur Michel GIRARD CTS 92
Monsieur Gorka NOIR CTS 93	-
Monsieur Yves TALHOUARN CTS 94	Monsieur Pascal CACOT CTS 94
Madame Keltoum ROCHDI CTS 95	

4. Pour le collège des partenaires sociaux :

a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :

Titulaires	Suppléants
Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC : Monsieur José ALVAREZ	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF
Union Régionale Ile-de-France CGT : Madame Yasmina SELLOU	Monsieur Christian GUY-COICHARD Madame Corine PEREUR
Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France : Madame Isabelle CAYLA	Madame Géraldine CORNETTE Monsieur Baptiste GENTY
CGT-FORCE OUVRIERE : Monsieur Michel LAURENT	En attente de désignation
Union Régionale CFTC Ile-de-France : Madame Corinne LAMARCQ	Monsieur David FILLON Monsieur Jean-Marc CICUTO

b) Pour les organisations professionnelles d'employeurs représentatives :

Titulaires	Suppléants
U2P (Union des entreprises de proximité) Monsieur Stéphane LEVEQUE	Madame Colette AUBRY Monsieur Mouhssine BERRADA
MEDEF- Ile-de-France : Madame Nolwenn MARE	Monsieur Olivier CHALMEAU
CPME Ile-de-France : Madame Martine GUIBERT	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

c) Pour les organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

5. Pour le collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale :

a) Pour les associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bruno MOREL - Emmaüs Solidarité	Madame Bérange GRISONI - Collectif « Les morts de la rue » Madame Maritsa ANASTASIOU, Association CARITAS
Monsieur Pascal BOUCART - URIOPSS IDF	Monsieur Simon BURRUNI – URIOPSS IDF Madame Judith OLLE – URIOPSS IDF

b) Pour l'assurance vieillesse et la branche Accidents du travail-Maladies professionnelles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Noel MOURE, Sous-Directeur du pilotage (CRAMIF)	En attente de désignation
Madame Tamou SOUARY, Présidente de la Commission Retraite et Action Sociale Ile-de-France (CNAVTS)	Madame Elsa PARLANGE, Directrice de l'action sociale IDF (CNAVTS)

c) Pour les caisses d'allocations familiales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Moulay TAHIRI, Vice-président de la CAF (94)	Madame Dolorès DAMBRIN, Administratrice de la CAF (75) Madame Marinette SOLER-KERRIEN, Présidente de la CAF (93)

d) Pour la Mutualité Française :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Aldino IZZI, Mutualité Française	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles-Co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

e) Pour l'Assurance Maladie :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Albert LAUTMAN (DCGDR-CPAM de Paris)	Monsieur Aurélien CRENN Monsieur Hugo CROMBEZ

f) Pour les établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques mentionnés à l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Florian GUYOT - Association AURORE	Monsieur Fabrice DU CHATELET – Fédération Santé Habitat (FSH)

6. Pour le collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :

a) Pour les services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
Pour l'enseignement scolaire : Docteur Véronique MASSIN (Académie de Paris)	Docteur Anne-Marie MENGUS-MARTIN, médecin Conseiller Technique auprès du Recteur-Service Médical Académique- Rectorat de Créteil
Pour l'enseignement supérieur : Docteur Hervé JAMI Responsable du SSU Université Paris-Est Créteil	En attente de désignation

b) Pour les services de santé au travail :



Titulaires	Suppléants
Madame Sandrine AMAURY, Directrice générale du service de santé au travail SIMT (77)	Docteur Vinh NGO, Directeur du service de santé au travail centre inter-entreprises et artisanal de santé au travail (CIAMT) (75) Docteur Karine DURAND, Médecin coordinateur du SST HORIZON SANTE TRAVAIL (92)
Docteur Karine FERRAND, Médecin du travail du service de santé au travail AMETIF (95)	Monsieur Olivier VAN HAUWAERT, Directeur du service de santé au travail ACMS 92 Docteur Michel KLERLEIN, Médecin coordonnateur du SST d'AIR FRANCE (95)

c) Pour les services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Docteur Mathilde MARMIER, PMI (75)	Madame Valerie LEDOUR, PMI (75) Madame Julia PERRET, PMI (75)
En attente de désignation	Docteur Claudette BUISSON, PMI (91)

d) Pour les organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle GREMY, Personnalité qualifiée - Haut Conseil de Santé Publique	Docteur Philippe CARETTE - Institut RENAUDOT Monsieur Jean NORMAND - Association Addictions
CRIPS- En attente de désignation	Promosanté- En attente de participation Madame Leslie MESNAY - CLS Les Mureaux 78

e) Pour les organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Titulaires	Suppléants
Madame Nathalie BELTZER (ORS IDF)	Madame Lydie GIBEY (CREAI Ile-de-France)

f) Pour les associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement :

Titulaires	Suppléants
Madame Agnès BAUCHE, France Nature Environnement (FNE)	Madame Marion PEPIN (FNE) Monsieur JP PARISOT (FNE)

7. Pour le collège des offreurs des services de santé

a) Pour les Etablissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Éric CLAPIER, Délégué régional adjoint FHF IDF	Madame Isabelle PERSEC, Déléguée régionale FHF IDF Madame Yolande di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)
Monsieur Vincent MICHALOUX - Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)	Madame Kathia BARRO, Direction de la stratégie et de la transformation (APHP) Madame Gabrielle BAYLOCQ- Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Bahram BODAGHI - Chirurgien, service d'Ophthalmologie, hôpital La-Pitié Salpêtrière (AP HP) Docteur Edouard DEVAUD, Président de la CME du GHT Novo (95)	Professeur Loïc de PONTUAL - Chef de service de pédiatre, hôpital Jean-Verdier (AP HP) Docteur François SALACHAS - Coordinateur du centre de référence maladies rares, Département de neurologie, La Pitié Salpêtrière (AP HP) Docteur Serge LOKO, Président de la CME du CH de MEULAN LES Mureaux (78)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Docteur Cécile OMNES, Centre spécialisé de Plaisir (78)	Docteur Ouardia OTMANI, GH Paul GUIRAUD

b) Pour les établissements privés de santé à but lucratif :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP)	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP) Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Secrétaire générale (FHP)

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
------------	------------

Docteur Marc ZARKA	Docteur Jérôme HORVILLEUR Docteur Marine COROIR
--------------------	--

c) Pour les établissements privés de santé à but non lucratif :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Renaud COUPRY, Directeur général Association la Châtaigneraie - CRF MENUCCOURT (95), Délégué régional de la FEHAP IDF	Madame Julie CHASTRES, Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94) Monsieur François GERAUD, directeur général de la Fondation Elan Retrouvé

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Gérald CHOUKROUN, Pneumologue et réanimateur médical, Président de CME de l'hôpital Forcilles et Chef de service de l'USIR et du SRPR	Docteur Fabrice MONNEYRON, Président de CME - Chef de service - Clinique médico-universitaire Georges HEUYER (75) Docteur Laurent DUGUE, Président CME-Hôpital Saint-Camille

➤ Au titre des directeurs des établissements de lutte contre le cancer :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sylvain DUCROZ, directeur général adjoint - Institut GUSTAVE ROUSSY	Madame Anne-Claire DE REBOUL, Ensemble Hospitalier de l'institut CURIE

d) Pour les établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Ghislain PROMONET, Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Madame Laurence NIVET, Directrice HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Croix Saint-Simon

e) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
------------	------------

Madame Annabelle ZIMMERMANN, Directrice générale d'Entraide Union, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Monsieur Romain DELMAS, Association CARITAS Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
Monsieur Loïc GILBERT, Directeur régional IDF de l'ADAPT (FEHAP)	Madame Laurence LECOMTE (APF), Directrice régionale IDF de l'APF (FEHAP)
Madame Céline LAMOUR, Directrice générale de l'UNAPEI (NEXEM)	Monsieur Jean-François GEY, Directeur général PEP de l'Essonne (NEXEM)
Monsieur Hervé PIGALE, FHF Le Val Mandé	Madame Catherine HARPEY, Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI) Madame Marie BRAILLARD, Groupe SOS Solidarité

f) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bernard FOUSSAT, Gérant EPHAD Domaine de Saint-Pry (SYNERPA)	Madame Romy LASSERRE SAINT-MAURICE, Directrice EPHAD Péan (SYNERPA) Monsieur Marc LAVAUD, vice-président de l'association ACEP - Gestionnaire de l'EPHAD le Patio (FNAQPA)
Monsieur Emmanuel SYS, Directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)	Madame Claire DAVY, Direction de la stratégie et de la Transformation AP-HP Madame Audrey VATAN, directrice adjointe Direction Commune Fondation Aulagnier et Ehpad Les Marronniers (FHF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Marie DEROY chargée de mission (FEHAP IDF) Madame Sophie VILLEDIEU, Fondation Léopold Bellan (FEHAP IDF)
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame C LEBRUN Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Madame Brigitte VIGROUX, (URIOPSS IDF)

g) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaires	Suppléants
------------	------------

Monsieur Eric LEMERCIER, Directeur d'établissements (Groupe SOS)	Madame Catherine DELORME, Déléguée régionale IDF de la Fédération Addictions (FA) et Directrice du Trait d'Union - Opielia (92) Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué Régional Fédération Addictions et Directeur association Ressources (91)
--	--

h) Pour les centres de santé, maisons de santé et pôles de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Fabrice GIRAUX, fédération nationale des centres de santé (FNCS)	Madame Fatima SAID DAUVERGNE, Présidente de la Fédération des maisons et pôles de santé d'Ile de France (FEMASIF)

i) Pour les communautés professionnelles territoriales de santé prévues à l'article L 1434-12 du Code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marie-Hélène CERTAIN	Docteur Marie-Laure SALVIATO, CPTS 91

j) Pour les associations de permanence de soins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Abraham SABBAB (CROM IDF) Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF

k) Pour les services d'aide médicale urgente :

Titulaires	Suppléants
Professeur Pierre CARLI, Samu - Urgences de France (SUdF)	Docteur Charlotte CHOLLET (SUdF) Docteur Olivier RICHARD (SUdF)

l) Pour les transports sanitaires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Serge BEAUJEAN, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)	Monsieur Robert Romain BIANAY, PDG Groupe EMERGENCE, Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP)

m) Pour les représentants des services départementaux d'incendie et de secours ou de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris :

Titulaires	Suppléants
------------	------------

Docteur Patrick HERTGEN, Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris	Colonel Rémi CAPART, SDIS 91
--	------------------------------

n) Pour les organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Stéphane DAVID, SNAM-PH	Docteur Michel TRIANTAFYLLOU, INPH Docteur Catherine BOITEUX, CMH

o) Pour les unions régionales des professionnels de santé libéraux :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Henri GUERINI, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Patrick SIMON, trésorier URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Mardoche SEBBAG, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Arnaud SAADA, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Bernard ELGHOZI, trésorier adjoint URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Thomas Olivier MC DONALD, Président URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF	Monsieur Jean-Claude AZOULAY, URPS Biologistes IDF Docteur Nicolas GOOSSENS, URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF
Madame Anne AUBIJOUX, URPS Pharmaciens IDF	Madame Camille COURCIER, URPS Sages-femmes IDF -AUIF Madame Bernadette HERAULT, URPS Infirmiers IDF - AUIF

Titulaires	Suppléants
Monsieur Christophe MINGHETTI, URPS infirmiers IDF AUIF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF-AUIF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes-AUIF
Monsieur Yvan TOURJANSKY, URPS Masseurs kinésithérapeutes IDF - AUIF	Madame Anne-Sophie HADELER, Présidente URPS Orthophonistes IDF AUIF Docteur Eric DOURIEZ, URPS Pharmaciens AUIF

p) Pour le conseil régional de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean-Luc FONTENOY	Docteur Pierre-Yves DEVYS



q) Pour les internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Emmanuel HAY, syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP)	Madame Margot MARTINEZ (SRPMG)

r) Pour le Ministère de la Défense :

Titulaires	Suppléants
Madame Marion AUBOIN, Médecin-chef HIA Bégin	Monsieur Gilles KERANGUEVEN

s) Pour les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) prévus à l'article L 6327-1 et suivants du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Adrien BEAUMEL, Directeur DAC 77 Nord	Monsieur Edouard HABIB, Directeur Facs IDF Madame Christine CHANDEMERLE, Directrice DAC 92 Nord
Madame Pauline LOUIS, DAC 94	Madame Stéphanie WILLEMS, Directrice réseau de néphrologie d'Ile-de-France (DSR) Madame Catherine MOUZAWAK, Réseau SEP IDF(DSR)

8. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Madame Olivia GROSS, titulaire de la Chaire de recherche sur l'engagement des patients, Laboratoire Educations et Promotion de la Santé, UR3412, Université Sorbonne Paris Nord
Monsieur Jean-Pierre BURNIER, administrateur de l'Institut GUSTAVE ROUSSY

9. Pour le collège des membres avec voix consultative :

- le préfet de région ou son représentant
- le président du conseil économique social et environnemental régional ou son représentant
- les chefs de services de l'Etat en région ou leurs représentants
- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant

- un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général
- un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-01-23-00003

Arrêté n°2024/05 modifiant la composition de la
commission spécialisée "Prévention" de la
conférence régionale de la santé et de
l'autonomie d'Ile-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°2024/05

Arrêté modifiant la composition de la commission spécialisée « Prévention » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Ile-de-France

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-30 ;
- VU** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;
- VU** le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU** le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021 ;
- VU** l'arrêté n°27/2021 du 1^{er} octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté modifié n°28/2021 du 19 octobre 2021 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté modifié n°30/2021 du 28 octobre 2021 relatif à la composition des membres de la Commission spécialisée Prévention de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France ;

VU la désignation au sein du collège 5 des acteurs de la Cohésion et de la protection sociale, pour les associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité au titre de l'URIOPSS IDF en tant que titulaire de de Monsieur Pascal BOUCART et en tant que suppléante de Madame Judith OLLE

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission spécialisée « prévention » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Ile-de-France est fixée de la manière figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 23 janvier 2024

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition de la Commission Spécialisée « Prévention » Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Ile-de-France

1) un représentant du Conseil Régional :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

2) deux représentants des Conseils Départementaux :

Titulaire	Suppléant
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines ou son représentant titulaire : Monsieur Laurent RICHARD, vice-président délégué à la santé	Madame Marie-Hélène AUBERT, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée Monsieur Marc HERZ, conseiller départemental
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant titulaire : Madame Alexandra FOURCADE, Conseillère départementale déléguée aux Séniors, à l'Autonomie et à la Santé	Madame Rita DEMBLON-POLLET, Conseillère départementale déléguée à la Famille

3) un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

4) un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

5) quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Madame Dominique LAMARCHE – Association française des hémophiles	Monsieur Thomas SANNIE – Association française des hémophiles Madame Christine NOEL – Association française des hémophiles
Madame Catherine BROUTIN PIOLOT -UNAFAM	Monsieur Michel BEVE – UNAFAM Monsieur Jean-Louis RADET – ARGOS 2001
Madame Françoise PERROT – France Alzheimer Paris	Monsieur Jean-Pierre BESNARD VMEH
Monsieur Jean WILS – ALMA Paris	Madame Karine SCHWAIGHOFFER –Comité de la ligue contre le cancer 93 Madame Christiane CHEVILLARD – Comité de la ligue contre le cancer 78

6) un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93

7) un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Daniel CHAZARAIN - CDCA 78	Monsieur Patrick FIZET, CDCA 93

8) un représentant des conseils territoriaux de santé :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-Pierre AQUINO (CTS 78)	

9) un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Monsieur José ALVAREZ (CFE CGC)	Madame Marie-Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

10) un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléants

Madame Martine GUIBERT (CPME)	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS
--------------------------------	---

11) un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
en attente de désignation	

12) un représentant au titre des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Pascal BOUCART - URIOPSS IDF	Monsieur Simon BURRUNI (URIOPSS IDF) Madame Judith OLLE – URIOPSS IDF

13) un représentant de la branche retraite et de la branche des accidents du travail :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Noel MOURE (CRAMIF)	

14) un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Moulay TAHIRI, Vice-président de la CAF (94)	Madame Dolorès DAMBRIN, Administratrice de la CAF (75) Madame Marinette SOLER-KERRIEN, Présidente de la CAF (93)

15) un représentant de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Aldino IZZI	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

16) un représentant des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaire	Suppléant
Docteur Véronique MASSIN, médecin Conseiller Technique auprès du Recteur (Académie de Paris)	Docteur Anne-Marie MENGUS-MARTIN, médecin Conseiller Technique auprès du Recteur-Service Médical Académique- Rectorat de Créteil)

17) un représentant des services de santé au travail :

Titulaire	Suppléant
Docteur Karine FERRAND (AMETIF 95)	Monsieur Olivier VAN HAUWAERT (CMIE 75) Docteur Michel KLERLEIN (SST AIR France 95)

18) un représentant des services départementaux de PMI :

Titulaire	Suppléant
	Docteur Claudette BUISSON (PMI 91)

19) un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
Madame Isabelle GREMY (Personnalité Qualifiée, Haut conseil de la santé publique)	Docteur Philippe CARETTE (Institut Renaudot) Monsieur Jean NORMAND (Association Addictions)

20) un représentant au titre des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Madame Nathalie BELTZER (ORS IDF)	Madame Lydie GIBEY (CREAHI Ile-de-France)

21) un représentant des associations de protection de l'environnement agréées :

Titulaire	Suppléant
Madame Agnès BAUCHE (FNE)	Madame Marion PEPIN Monsieur Jean-Pierre PARISOT

22) quatre représentants des offreurs des services de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Mardoche SEBBAG URPS Médecins	Docteur Arnaud SAADA Docteur Bernard ELGHOZI
Monsieur Yvan TOURJANSKY URPS masseurs kinésithérapeutes	Madame Anne-Sophie HADELER Docteur Eric DOURIEZ
Monsieur Ghislain PROMONET, Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Madame Laurence NIVET Madame Isabelle BOUVIER
Madame Claire PARDOEN – URIOPSS IDF	Madame Charlotte LEBRUN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD, Union Régionale interfédérale des œuvres et

	organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
--	--

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2024-01-24-00030

Décision n° 2024-013 du 24 janvier 2024 portant
affectation des agents de contrôle dans les
unités de contrôle et gestion des intérimis au sein
de la direction départementale de l'emploi, du
travail et des solidarités des Yvelines



**Décision n° 2024-013 du 24 janvier 2024
portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim
au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines**

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Ile-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 8122-1 et suivants,

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu l'arrêté ministériel du 18 mars 2022 portant répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

Vu la décision n° 2023-194 du 26 décembre 2023 du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines,

DÉCIDE

Article 1 : Sont nommés responsables d'unités de contrôle d'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines les agents suivants :

- Unité de contrôle n°1 :
 - *jusqu'au 31 janvier 2024* : poste vacant, l'intérim est assuré par Madame Laïla EL-MAAKOUL, Directrice Adjointe du Travail ;
 - à compter du 1^{er} février 2024 : Madame Agnès DAVID, Inspectrice du Travail ;
- Unité de contrôle n°2 : Monsieur Jacques POM, Directeur Adjoint du Travail ;
- Unité de contrôle n°3 : Madame Laïla EL-MAAKOUL, Directrice Adjointe du Travail ;
- Unité de contrôle n°4 : Monsieur Michel BOURDON, Directeur Adjoint du Travail.

Article 2 : Sans préjudice des dispositions de l'article R. 8122-10 1^o du code du travail et conformément aux dispositions de l'article R. 8122-11 du code du travail, sont affectés dans les sections d'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines les agents suivants :

1. **Unité de contrôle n°1 :**

- **Section 1 :** section vacante, l'intérim est assuré par :
 - Pour les établissements de transports routiers, ferroviaires et fluviaux : Madame Nathalie DE CARVALHO, Inspectrice du Travail ;
 - Pour les autres établissements : Madame Anne-Laure MERELLE, Inspectrice du Travail ;
- **Section 2 :** section vacante ; l'intérim est assuré :
 - Lucie TELBOIS, Inspectrice du Travail ;
- **Section 3 :** Madame Sandrine BERTINO, Inspectrice du Travail ;
- **Section 4 :** Madame Marie-Michelle ALGAIN, Inspectrice du Travail ;
- **Section 5 :** Madame Anne-Laure MERELLE, Inspectrice du Travail ;
- **Section 6 :** Madame Nolwenn MAUROT, Inspectrice du Travail ;
- **Section 7 :** Madame Nathalie DE CARVALHO, Inspectrice du Travail ;
- **Section 8 :** Monsieur Loïc ROLDAN, Inspecteur du travail ;
- **Section 9 :** Madame Brigitte MOMENCEAU, Inspectrice du Travail (à l'exception des chantiers du BTP) ;
 - Madame Sandrine BERTINO, Inspectrice du Travail, pour toute activité exercée sur l'emprise d'un chantier du BTP sur les communes de Vaux-Sur-Seine, Carrières-Sous-Poissy, Chanteloup-Les-Vignes, Médan et Evécquemont ;
 - Madame Nathalie DE CARVALHO, Inspectrice du Travail , pour toute activité exercée sur l'emprise d'un chantier du BTP sur les communes de Triel-Sur-Seine et Vernouillet ;
 - Madame Madame Laïla EL-MAAKOUL, Directrice Adjointe du Travail, est compétente pour l'établissement de LIDL sis ZAC des Cettons 2 - 78570 Chanteloup-les-Vignes ;
- **Section 10 :** section vacante, l'intérim est assuré par :
Madame Marie-Michelle ALGAIN, Inspectrice du Travail ;
- **Section 11 :** Madame Lucie TELBOIS, Inspectrice du Travail ;

2. **Unité de contrôle n°2 :**

- **Section 1 :** Monsieur Florian TABUTEAU, Inspecteur du travail ;
- **Section 2 :** Madame Béatrice HENRY, Inspectrice du Travail ;
- **Section 3 :** Madame Catherine PAGAN, Inspectrice du travail ;
- **Section 4 :** Madame Aurore GIRARD-WASKIW, Inspectrice du Travail ;
- **Section 5 :** Monsieur Frank GALEA, Contrôleur du Travail ;
Madame Catherine BOUGIE, Directrice Adjointe du Travail, est habilitée à prendre les décisions relevant de la compétence exclusive de l'Inspecteur du Travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ;
- **Section 6 :** Madame Karine TURQUER, Contrôleur du Travail (à l'exception des établissements d'au moins 50 salariés) ;
Madame Béatrice HENRY, Inspectrice du Travail, est chargée du contrôle des établissements d'au moins 50 salariés ; elle est en outre habilitée sur cette section à prendre les décisions administratives relevant de la compétence exclusive de l'Inspecteur du Travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ;
- **Section 7 :** section vacante ; l'intérim est assuré par :
Monsieur Jacques POM, Inspecteur du Travail ;
- **Section 8 :** section vacante ; l'intérim est assuré par :
 - Madame Karine TURQUER, Contrôleur du Travail (à l'exception des établissements d'au moins 50 salariés) ;
 - Madame Aurore GIRARD-WASKIW, Inspectrice du Travail, est chargée du contrôle des établissements d'au moins 50 salariés ; elle est en outre habilitée sur cette section à prendre les décisions administratives relevant de la compétence exclusive de l'Inspecteur du Travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ;

3. **Unité de contrôle n°3 :**

- **Section 1 :** Madame Chloé MARIE, Inspectrice du travail ;
- **Section 2 :** Madame Marie-Christine JOURDE, Inspectrice du Travail ;
- **Section 3 :** Monsieur Ronel CHOUT, Inspecteur du Travail ;
- **Section 4 :** Madame Catherine BOUGIE, Directrice Adjointe du Travail (à l'exception des chantiers du BTP) ;
Monsieur Michel BOURDON, Directeur Adjoint du Travail, pour toute activité exercée sur l'emprise d'un chantier

du BTP ;

- Section 5 : Madame Christine COLLON, Inspectrice du Travail ;
- Section 6 : *section vacante*, l'intérim est assuré par :
 - Monsieur Ronel CHOUT, Inspecteur du Travail, à l'exception des établissements relevant du secteur agricole ;
 - Monsieur Michel BOURDON, Directeur Adjoint du Travail, pour les établissements relevant du secteur agricole ;
- Section 7 : Monsieur Guillaume LETERREUX, Inspecteur du Travail ;
- Section 8 : Madame Marina BARBIER, Inspectrice du Travail ;
- Section 9 : Madame Virginie PETIT, Inspectrice du Travail ;

4. Unité de contrôle n°4 :

- Section 1 : Monsieur Adrien LECOMPERE, Inspecteur du Travail ;
- Section 2 : Madame Valérie SOLERANSKI, Inspectrice du Travail ;
- Section 3 : Madame Brigitte BENOIT, Contrôleur du Travail ;
Madame Isabelle GAULTIER, Inspectrice du Travail, est habilitée à prendre les décisions relevant de la compétence exclusive de l'Inspecteur du Travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ;
- Section 4 : *section vacante*, l'intérim est assuré par :
Madame Valérie SOLERANSKI, Inspectrice du Travail ;
- Section 5 : *section vacante*, l'intérim est assuré par :
Madame Nadège CLAUDE, Inspectrice du Travail ;
- Section 6 : *section vacante*, l'intérim est assuré par :
Madame Béatrice HENRY, Inspectrice du Travail ;
- Section 7 : Madame Isabelle GAULTIER, Inspectrice du Travail ;
- Section 8 : *section vacante*, l'intérim est assuré par :
Monsieur Michel BOURDON, Directeur Adjoint du Travail ;
- Section 9 : Madame Armelle COLLIGNON, Inspectrice du Travail ;
- Section 10 : Madame Nadège CLAUDE, Inspectrice du Travail.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou plusieurs agents de contrôle désignés à l'article 2 ci-dessus, l'intérim est organisé selon les modalités ci-après :

- Unité de contrôle n°1 :

- Intérim des Inspecteurs du Travail :

L'intérim d'un Inspecteur du Travail de l'unité de contrôle n°1 absent ou empêché peut être assuré par un autre inspecteur de l'unité de contrôle n°1 ou à défaut par le responsable de l'unité de contrôle de l'UC1 et le cas échéant par un contrôleur de l'unité de contrôle n°1 pour les établissements de moins de 50 salariés.

- Intérim des Contrôleurs du Travail :

L'intérim d'un Contrôleur du Travail de l'unité de contrôle n°1 absent ou empêché sera assuré par un autre contrôleur de l'unité de contrôle n°1 et le cas échéant par un inspecteur de l'unité de contrôle n°1.

- Unité de contrôle n° 2, 3 et 4 :

- Intérim des Inspecteurs du Travail :

L'intérim d'un Inspecteur du Travail des unités de contrôle 2, 3 ou 4 absent ou empêché sera prioritairement assuré par un autre inspecteur de la même unité de contrôle, à défaut par un inspecteur de l'une des deux autres unités de contrôle ou par l'un des responsables des unités de contrôle des UC 2, UC3 ou UC4 et le cas échéant par un Contrôleur du Travail de la même unité de contrôle ou de l'une des deux autres unités de contrôle pour les établissements de moins de 50 salariés.

- Intérim des Contrôleurs du Travail :

L'intérim d'un Contrôleur du Travail des unités de contrôle 2 ; 3 ou 4 absent ou empêché sera prioritairement assuré par un autre contrôleur de la même unité de contrôle, à défaut par un contrôleur de l'une des deux autres unités de contrôle

et le cas échéant par un Inspecteur du Travail de la même unité de contrôle ou de l'une des deux autres unités de contrôle.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement d'un des responsables d'unité de contrôle désignés aux articles 1 et 2 ci-dessus, l'intérim sera assuré par l'un des trois autres responsables d'Unité de Contrôle de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités.

Article 5 : La décision n° 2023-196 du 26 décembre 2023 affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimis de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Yvelines est abrogée.

La présente décision est applicable à compter du 1^{er} février.

Article 6 : Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 24 janvier 2024

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
de la région Ile-de-France



Gaëtan Rudant

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2024-01-26-00002

Arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n°
IDF-2022-12-01-00002 du 1er décembre 2022
portant renouvellement des représentants des
professions aéronautiques et des associations de
la Commission consultative de l'environnement
de l'aérodrome de Paris-Le Bourget et modifiant
l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-08-00001 du 8
octobre 2021 portant nomination des membres
de la commission consultative de
l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le
Bourget

Arrêté du 26 janvier 2024

modifiant l'arrêté n° IDF-2022-12-01-00002 du 1er décembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-08-00001 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L571-13 et R571-70 à R571-80 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2011-3318 du 28 décembre 2011 portant approbation du plan de gêne sonore de l'aérodrome de Paris-Le Bourget ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2016-06-03-001 du 3 juin 2016 fixant la composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget, modifié par les arrêtés n°2018-08-08-31 du 8 août 2018, n°2019-11-12-005 du 12 novembre 2019, n°2021-11-18-0007 du 18 novembre 2021, et n° IDF-2022-11-30-00001 du 30 novembre 2022 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-08-00001 du 8 octobre 2021 modifié portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget ;

Vu l'arrêté n° IDF-2022-12-01-00002 du 1er décembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-08-00001 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget, modifié par l'arrêté n°IDF-2023-12-05-00009 du 5 décembre 2023 ;

Vu le courrier du délégué général de la Fédération nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) en date du 8 janvier 2024 reçu par courriel ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE

Article 1er : Le 3° du b relatif aux représentants des usagers de l'aérodrome de l'article 1er de l'arrêté du 1er décembre 2022 susvisé est remplacé par un 3° ainsi rédigé :

« 3°- Fédération nationale de l'Aviation et de ses Métiers (FNAM) :
Titulaire : M. Cyril BEUCHET
Suppléant : M. Romain SCHULZ »

Article 2 : La liste de l'ensemble des représentants des professions aéronautiques, des collectivités territoriales et des associations de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions de l'arrêté du 8 octobre 2021 précité, figure en annexe du présent arrêté pour information.

Article 3 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Ile-de-France) accessible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france et dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Fait à Paris, le 26 janvier 2024

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME

Annexe informative de l'arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n° IDF-2022-12-01-00002 du 1er décembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-08-00001 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget :

Liste pour information des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Le Bourget :

I. Représentants des professions aéronautiques :

a) Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome dont :

-UNSA-ADP ;

Titulaire : M. Luis MENDES

Suppléant : M. Philippe HERARD (UNSA)

-CFE-CGC ;

Titulaire :

-Suppléant : (CGT)

b) Représentants des usagers de l'aérodrome dont :

1°-Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) ;

Titulaire : M. Bruno MOTAIS DE NARBONNE

Suppléant : M. Matthieu MONEUZE

2°- Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) ;

Titulaire : Mme Magali HEMAR

Suppléant : M. Jean-Frédéric SERRE

3°- Fédération nationale de l'Aviation et de ses Métiers (FNAM) ;

Titulaire : M. Cyril BEUCHET

Suppléant : M. Romain SCHULZ

4°- Syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA) ;

Titulaire : M. Georges LACHENAUD

Suppléant : M. Jean-Pierre BES

5°- European Business Aviation Association (EBAA France);

Titulaire : Mme Yulia ZAKHARKINA

Suppléant : Mme Nathalie ANDRIOT

6°- Union Française de l'Hélicoptère (UFH) ;

Titulaire : M. Charles AGUETTANT

Suppléant : M. Thierry COUDERC

7°- Musée de l'Air et de l'Espace (MAE) ;

Titulaire : Général Gilles VILLENAVE

Suppléant : Mme Laurence BASTIEN

8°- Dassault Falcon Service ;

Titulaire : M. Florian QUINT

Suppléante : M. Léo MAINI

9°- Astonsky ;

Titulaire : M. Charles CLAIR

Suppléant : M. Arthur BOUTIN

10°- **Bombardier France** ;
Titulaire : M. Ray GODON
Suppléant : M. Vincent BEGUIN

c) 2 représentants de l'exploitant : Aéroports de Paris
Titulaire : M. Sébastien COUTURIER
Suppléant : M. Laurent KADDOUCH
Titulaire : M. Olivier DELATTE
Suppléant : Mme Pascale BOULAY

II. Représentants des collectivités territoriales :

a) Représentants de la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France

Titulaire : Mme Marie-Claude LALLIAUD
Suppléant : M. Daniel LOTAUT
Titulaire : M. Antony YALAP
Suppléant : M. Michel THOMAS
Titulaire : M. Abdellah BENOURET
Suppléant : M. Saïd RAHMANI

b) Représentants de la Métropole du Grand Paris

	Titulaires	Suppléants
1	Mme Katy BONTINCK	M. Patrice LECLERC
2	M. Didier GONZALES	N. M. Jean-Baptiste BORSALI
3	M. Azzedine TAÏBI	M. Gilles POUX
4	M. Anthony MANGIN	M. Quentin GESELL
5	Mme Léa BALAGE EL MARIKY.	M. Michel FOURCADE
6	M. Pascal PELAIN	N.

c) Représentants du conseil régional d'Ile-de-France

Titulaire : M. Bruno BESCHIZZA
Suppléant : M. Geoffrey CARVALHINHO

d) Représentants des conseils départementaux

1° Conseil départemental de la Seine-et-Marne

Titulaire : M. Olivier MORIN
Suppléant : Mme Véronique PASQUIER

2° Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Titulaire : M. BERDOATI
Suppléant : M. LAM

3° Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Titulaire : Mme Zainaba SAID-ANZUM
Suppléant : Mme Melissa YOUSOUF

4° Conseil départemental du Val-d'Oise

Titulaire : Mme Sarah MOINE
Suppléant : Mme Manuela MELO

III. Représentants des associations :

a) Associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire:

1°- France Nature Environnement Ile-de-France ;

Titulaire : M. Claude CARSAC

Suppléant : Mme Joëlle BOUCLANS

2°- Environnement 92 ;

Titulaire : M. Jacques CAPET

Suppléant :

3°- Environnement 93 ;

Titulaire : M. Francis REDON

Suppléant : M. Claude SCHNEIDER

4°- Val d'Oise Environnement ;

Titulaire : M. Vincent GITS

Suppléant : M. Bernard LOUP

5°- Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA);

Titulaire : M. Joël RAVENEL

Suppléant : M. Charles PAURON

6°- Collectif Inter associatif du Refus des Nuisances Aériennes (CIRENA) ;

Titulaire : M. Daniel LOUARD

Suppléant : M. Michel DUMAS

7°- Aulnay Environnement

Titulaire : M. René-Augustin BOUGOURD

Suppléant : M. Robert HALIFAX

b) Associations de riverains de l'aérodrome :

1°-Ville et Aéroport ;

Titulaire : M. Jean-Pierre BLAZY

Suppléant : M. Gérard STEMMER

2°- Les Amis de la Terre Val d'Oise ;

Titulaire : M. Thierry AVRAMOGLU

Suppléant : Mme Elisabeth FURTADO

3°- Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE 93) ;

Titulaire : M. France BOULAY-BALMONT

Suppléant : M. Jean-Yves MERCIER

4°- Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE 77) ;

Titulaire : M. Luc MARION

Suppléant : M. Franck SUREAU

5°- Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR) ;

Titulaire : M. Patrick MORICEAU

Suppléant : M. Nicolas VOSS

6°- Association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie (AREC Plaine de France) ;

Titulaire : M. Jean-Paul HUNAULT

Suppléant : M. Jean-Noël BELLIER

7°- Association communes pour la réduction des nuisances sonores de l'ouest parisien (ACRENA) .

Titulaire : M. Eric DUMOULIN

Suppléant : Mme Fabienne DEVEZE

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2024-01-26-00003

Arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n°
IDF-2022-11-16-00003 du 16 novembre 2022
portant renouvellement des représentants des
professions aéronautiques et des associations de
la Commission consultative de l'environnement
de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle et
modifiant l'arrêté préfectoral
n°IDF-2021-10-04-00001 du 4 octobre 2021
portant renouvellement des membres de la
commission consultative de l'environnement de
l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle

Arrêté du 26 janvier 2024

modifiant l'arrêté n° IDF-2022-11-16-00003 du 16 novembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-04-00001 du 4 octobre 2021 portant renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L571-13 et R571-70 à R571-80 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°07-044 du 3 avril 2007 approuvant le Plan de gêne sonore de l'aérodrome de Paris-Charles-de-Gaulle ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2008-904 du 20 mai 2008 modifiant la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle modifié en dernier lieu par l'arrêté n°IDF-2022-11-15-00001 du 15 novembre 2022 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-04-00001 du 4 octobre 2021 modifié portant renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle ;

Vu l'arrêté n°IDF-2022-11-16-00003 du 16 novembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-04-00001 du 4 octobre 2021 portant renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle, modifié par les arrêtés n° IDF-2023-08-08-00014 du 8 août 2023 et n° IDF-2023-12-07-00001 du 7 décembre 2023 ;

Vu le courrier du délégué général de la Fédération nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) en date du 8 janvier 2024 reçu par courriel ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRÊTE

Article 1er : Les dispositions du 10° concernant la Fédération nationale de l'Aviation et de ses métiers du b relatif aux représentants des usagers de l'aérodrome de l'article 1er de l'arrêté du 16 novembre 2022 susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

« 10° °- Fédération nationale de l'Aviation et de ses Métiers (FNAM) :

Titulaire : M. Cyril BEUCHET.

Suppléant : M. Claude DEORESTIS »

./..

Article 2 : La liste de l'ensemble des représentants des professions aéronautiques, des collectivités territoriales et des associations de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle , telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions de l'arrêté du 4 octobre 2021 susvisé, figure en annexe présent arrêté pour information.

Article 3 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Ile-de-France) accessible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france et dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,

Fait à Paris, le 26 janvier 2024

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME

Annexe informative de l'arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n° IDF-2022-11-16-00003 du 16 novembre 2022 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle et modifiant l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-10-04-00001 du 4 octobre 2021 portant renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle:

Liste pour information des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle :

I. Représentants des professions aéronautiques :

a) Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome dont :

1°- CGT ;

Titulaire : M. Bastien ROUSSEL

Suppléante : Mme Valérie SCHORGERE

2°- CFE-CGC ;

Titulaire : Mme Marie-José GOUIARD

Suppléant : Mme Marie-Christine CAJON

3°- UNSA-ADP ;

Titulaire : M. Luis MENDES

Suppléant : M. Philippe HERARD

4°- Syndicat National de l'assistance Aéroportuaire (SNAA-UNSA) ;

Titulaire : M. Khalid SENHADJI

Suppléant : M. Mostefa SEGHIRI

5°- Union locale de la CGT de Roissy ;

Titulaire : M. Ghani SACI

Suppléant : M. Sordine KOUIDARE KEBBACHE

b) Représentants des usagers de l'aérodrome dont :

1°-Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) ;

Titulaire : M. Eric GRENIER BOLEY

Suppléant : M. Jean-Felix BARRAL

2°-VUELING ;

Titulaire : Mme Charlotte DUMESNIL

Suppléant : M. Arnaud GLAINE

3°- DELTA AIR LINES ;

Titulaire : Mme Christine MARCHAND – PARDO

Suppléant :

4°- QATAR AIRWAYS ;

Titulaire : M. Simon RABUSSEAU

Suppléant : M. Smaïl BOUDJENNAH

5°- Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) ;

Titulaire : M. Yann PARENT

Suppléant : M. Guillaume HEIDERIJK

6°- CMA-CGM ;

Titulaire : Mme Elena DJAKOVITCH

Suppléant : M. Yannis GERAULT

7°- Syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA) ;

Titulaire : M. Georges LACHENAUD

Suppléant : M. Jean-Pierre BES

8°- Airline Operators Commitee (AOC) ;

Titulaire : M. Marcel FRANGIE

Suppléante : Mme Catherine BARLATIER

9°- Chambre Syndicale des Transports Aériens (CSTA) ;

Titulaire : M. Eric TRAUTMANN

Suppléant : M. Romain SCHULZ

10°- Fédération nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) ;

Titulaire : M. Cyril BEUCHET.

Suppléant : M. Claude DEORESTIS

11°- AIR France ;

Titulaire : M. Vincent ETCHEBEHERE

Suppléant : M. François DECARREAU

12°- World Flight Services ;

Titulaire : M. Joël DAVIDAS

Suppléant : Mme Céline OLLIVON

13°- DHL Express France ;

Titulaire : M. Filippo CAPOGRECO

Suppléant : Mme Hélène LIVAN

14°- Compagnie HOP ! ;

Titulaire : Franck CHARTRAIN

Suppléante : Mme Marine LOUSSOUARN

Titulaire : M. Maxime SPENDER

Suppléant : M. Mathieu BERLAN

15°- EASYJET AIRLINE RU ;

Titulaire : M. Hubert BOIDOT

Suppléant : M. Pierre BOGART

16°- ASL Airlines France ;

Titulaire : M. Philippe GUITTET

Suppléant : Mme Amandine PATRUNO

17°- Board of Airlines Representatives in France (BAR) ;

Titulaire : M. Jean-Pierre SAUVAGE

Suppléant : M. Philippe BRIEU

18°- Federal Express International (FedEx) ;

Titulaire : M. Julien DUCOUP

Suppléant : M. Tanguy MARZIOU

19°- Alyzia

Titulaire : M. Didier MONTEGUT

Suppléant : Mme Vanessa SŒUR

20°- **SERVAIR** ;

Titulaire : Mme Bao Van FLORENTIN

Suppléant : Mme Nathalie CHESNAIS

21°- **LUFTHANSA**

Titulaire : Mme Isabelle ROEDER

Suppléant :

22°- **Groupe Europe Handling (GEH) Paris** ;

Titulaire : M. Mildred DAUPHIN

Suppléant : M. Mathieu COMPIEGNE

c) 2 représentants de l'exploitant : Aéroports de Paris

Titulaire : M. Régis LACOTE

Suppléant : M. Édouard MATHIEU

Titulaire : Mme Amélie LUMMAUX

Suppléant : Mme Mélinda SOUEF

II. Représentants des collectivités territoriales :

a) Représentants des établissements publics de coopération intercommunale visés au 2° a) de l'article R571-73 du code de l'environnement

1° Représentants de la communauté d'agglomération de Val Parisis

Titulaire : M. Jean-Christophe POULET

Suppléant : M. Jean-Michel DETAVERNIER

2° Représentants de la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France

Titulaire : M. Antony YALAP

Suppléant : M. Alain AUBRY

Titulaire : Jean-Pierre BLAZY

Suppléante : Mme Michèle CALIX

3° Représentants de la communauté d'agglomération de Plaine Vallée

Titulaire : M. Philippe SUEUR

Suppléant : M. Nicolas LELEUX

Titulaire : M. Eric BATTAGLIA

Suppléant : M. Jean-Pierre ENJALBERT

4° Représentants de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux

Titulaire : M. Régis SARAZIN

Suppléant : M. Marie-France MAHOUKOU

Titulaire : M. Stéphane DEVAUCHELLE

Suppléant : M. Didier TASSIN

5° Représentants de la communauté d'agglomération de Saint Germain Boucles de Seine

Titulaire : Mme Nicole BRISTOL

Suppléant : Mme Marie-Dominique PARISOT

Titulaire : Mme Leïla GHARBI

Suppléant : M. Thierry BONNET

6° Représentants de la Communauté de communes Carnelle-Pays-de-France

Titulaire : Mme Jacques RENAUD

Suppléant : M. Sylvie BOCOBZA

Titulaire : Mme Chantal ROMAND

Suppléant : Mme Corinne TANGE

7° Représentants de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Titulaire : M. Bruno MACE
Suppléant : M. Alexandre DOHY

8° Représentants de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Titulaire : M. Gilles LECOLE
Suppléant : M. Christophe DELRIEU
Titulaire : M. Patrick MEUNIER
Suppléant : M. Marie-Claude REBREYEND

b) Représentants de la Métropole du Grand Paris

Titulaire : M. Dominique BAILLY
Suppléant : M. Denis CAHENZLI
Titulaire : M. Didier GONZALES
Suppléant : M. Anthony MANGIN
Titulaire : M. Emile MEUNIER
Suppléant : M. Georges MOTHRON

c) Représentants des communes concernées par le bruit de l'aérodrome n'appartenant pas à l'un des établissements publics de coopération intercommunale mentionnés ci-dessus ou ayant gardé compétence en matière de lutte contre les nuisances sonores

Titulaires	Suppléants
M. Didier DEBRIT, premier adjoint au maire de Charny (77)	M. Xavier FERREIRA, maire de Charny (77)
M. Eric DUCREAU, conseiller municipal de May-en-Multien (77)	M. Alain FORESTIER, conseiller municipal de May-en-Multien (77)
M. Jean-Louis RAGON, maire d'Oissery (77)	M. Michel DAVID, premier adjoint au maire d'Oissery (77)
M. Guy LATHÉLIZE, maire de Villeroy (77)	M. Gaëtan GAGNANT, adjoint au maire de Villeroy (77)
M. Didier KUHLEN, adjoint au maire de Lagny-le-sec (60)	M. Didier DOUCET, maire de Lagny-le-sec (60)

d) Représentants du conseil régional d'Ile-de-France

Titulaire : M. Benoît JIMENEZ
Suppléant : M. Benjamin CHKROUN

e) Représentants des conseils départementaux

1° Conseil départemental de la Seine-et-Marne

Titulaire : M. Brice RABASTE
Suppléant : Mme Emma ABREU

2° Conseil départemental des Yvelines

Titulaire : M. Richard DELEPIERRE
Suppléant : Mme Joséphine KOLLMANNNSBERGER

3° Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Titulaire : M. Pierre LAPORTE
Suppléant : Mme Melissa YOUSOUF

4° Conseil départemental du Val-d'Oise

Titulaire : Mme Sarah MOINE
Suppléant : Mme Isabelle RUSIN

5° Conseil départemental de l'Oise

Titulaire : M. Gilles SELLIER

Suppléant : M. Jérôme BASCHER

III. Représentants des associations :

a) Associations de riverains de l'aérodrome, dont:

1°- Association Départementale de Lutte pour la Défense de la Nature et de l'Environnement – (MNLE 77) (Comité départemental de Seine-et-Marne) ;

Titulaire : M. Franck SUREAU

Suppléant : M. Luc MARION

Titulaire : Mme Chantal DEMAY-MEIJAS

Suppléant : M. Didier BLANCHETEAU

2°- Défense des intérêts des riverains de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin (DIRAP) ;

Titulaire : M. Jean-Marc BUTEUX

Suppléant : M. Jacques SALLES

Titulaire : M. Michel BATARD

Suppléant : M. Jacky DESLANDES

3°- Ville et Aéroport ;

Titulaire : M. Gérard STEMMER

Suppléant : M. Casimir PIERROT

Titulaire : M. Roland PY

Suppléant : M. Bernard CORNEILLE

4°- Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR) ;

Titulaire : M. Charles PAURON

Suppléant : Mme Catherine LE COMTE

Titulaire : M. Pascal BELINGARD

Suppléant : M. Joël RAVENEL

5°- Association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie (AREC-Plaine de France) ;

Titulaire : M. Marcel BOYER

Suppléant : M. Jean-Noël BELLIER

Titulaire : M. Jean-Paul HUNAULT

Suppléant : M. Marc CHAROY

6°- Opposition aux nuisances aériennes Seine-et-Marne Aisne (ONASA) ;

Titulaire : Mme Agnès HUET

Suppléant : M. Daniel GERTENOT

Titulaire : M. Christian DOREAU

Suppléant : M. Daniel LALARDIE

7°- Association des communes du Val d'Oise pour la protection de l'environnement et la limitation des nuisances aériennes (APELNA).

Titulaire : M. Nicolas FLAMENT

Suppléant :

Titulaire : M. Loïc DROUIN

Suppléant :

b) Associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire :

1°-Val d'Oise Environnement ;

Titulaire : M. Vincent GITS

Suppléant : Mme Joëlle POTIER
Titulaire : M. Didier GRIMAUD
Suppléant : M. Bernard LOUP

2°- Collectif Inter associatif du Refus des Nuisances Aériennes (CIRENA) ;

Titulaire : M. Michel DUMAS
Suppléant : M. Daniel LOUARD
Titulaire : M. Philippe HOUBART
Suppléant : M. François GERBOIN

3°- Nature Environnement 77 ;

Titulaire : M. Benoît PENEZ
Suppléant : M. Gilles REGNIER
Titulaire : Mme Mireille LOPEZ
Suppléant : M. Pascal MACHU

4°- Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE 93) ;

Titulaire : M. Jean-Marie BATY
Suppléant : M. Alain PILLOUX
Titulaire : Mme Dominique ROBERT
Suppléant : Mme Cécile COQUEL

5°- Environnement 93 ;

Titulaire : M. Francis REDON
Suppléant : M. Michel GLEVAREC
Titulaire : M. René-Augustin BOUGOURD
Suppléant : M. Claude SCHNEIDER

6°- Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO) ;

Titulaire : M. Eric MULCHOT
Suppléant : M. Didier MALE
Titulaire : Mme Dominique LAZARSKI
Suppléant : M. Olivier QUATREPOINT

7°-Ile-de-France Environnement ;

Titulaire : Mme Françoise BROCHOT
Suppléant : M. Claude CARSAC
Titulaire : Mme Joëlle BOUCLANS
Suppléant : M. Claude GUEZAIS

8°-Association « Les Amis de la terre du Val d'Oise » ;

Titulaire : Mme Elisabeth FURTADO
Suppléant : M. Pierre PUPIN
Titulaire : M. Thierry AVRAMOGLU
Suppléant : M. Vincent GAYRARD

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2024-01-26-00001

Arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n°
IDF-2023-04-13-00003 du 13 avril 2023 portant
renouvellement des représentants des
professions aéronautiques et des associations de
la Commission consultative de l'environnement
de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant
l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre
2021 portant nomination des membres à la
Commission consultative de l'environnement de
l'aérodrome de Paris-Orly

Arrêté du 26 janvier 2024

Modifiant l'arrêté n° IDF-2023-04-13-00003 du 13 avril 2023 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L571-13 et R571-70 à R571-80 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté n°88-371 du 25 mars 1988 portant création de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de PARIS-ORLY ;

Vu l'arrêté n° 2012244-003 du 31 août 2012 fixant la composition des membres de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly, modifié par l'arrêté n°201691-0010 du 31 mars 2016, par l'arrêté n°2017-11-28-004 du 28 novembre 2017, par l'arrêté n°2018-08-08-032 du 9 août 2018, par l'arrêté 2019-12-09-001 du 9 décembre 2019 et par l'arrêté n° IDF-2023-04-12-00001 du 12 avril 2023 fixant la composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly en représentants des professions aéronautiques et des associations et modifiant l'arrêté n° 2012244-003 du 31 août 2012 fixant la composition des membres de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2013-3820 du 30 décembre 2013 approuvant le Plan de gêne sonore de l'aérodrome de Paris-Orly ;

Vu l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 modifié portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly ;

Vu l'arrêté n° IDF-2023-04-13-00003 du 13 avril 2023 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly, modifié par les arrêtés n° IDF-2023-05-23-00002 du 23 mai 2023, n° IDF-2023-05-30-00004 du 30 mai 2023 et n° IDF-2023-08-08-00013 du 8 août 2023 ;

Vu le courrier du 8 janvier 2024 de la FNAM proposant M. Cyril BEUCHET pour remplacer Mme Anaïs BENSALD, représentante titulaire ;

Vu le courriel 10 janvier 2024 de Air Caraïbes-French Bee proposant Mme Christine OURMIÈRES-WIDENER pour remplacer M. Marc ROCHET, représentant titulaire ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE

Article 1er : Le b relatif aux représentants des usagers de l'aérodrome de l'article 1er de l'arrêté du 13 avril 2023 susvisé est ainsi modifié :

1°) Le 2° relatif à la FNAM est remplacé par les dispositions suivantes

« 2° Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers (FNAM) :

Titulaire : M. Cyril BEUCHET
Suppléant : M. Romain SCHULZ
Titulaire : M. Eric TRAUTMANN
Suppléante : Mme Mildred DAUPHIN»

2°) Le 6° relatif à Air Caraïbes - French Bee est remplacé par les dispositions suivantes

« 6° Air Caraïbes - French Bee

Titulaire : Mme Christine OURMIÈRES-WIDENER
Suppléant : M. Stéphane SIE »

Article 2: La liste de l'ensemble des représentants des professions aéronautiques, des collectivités territoriales et des associations de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, figure en annexe pour information.

Article 3 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (échelon de la région d'Ile-de-France) accessible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france et dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
- Monsieur le Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports,
- Madame la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Biodiversité.

Fait à Paris, le 26 janvier 2024

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME

Annexe informative de l'arrêté du 26 janvier 2024 modifiant l'arrêté n° IDF-2023-04-13-00003 du 13 avril 2023 portant renouvellement des représentants des professions aéronautiques et des associations de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly et modifiant l'arrêté n° IDF-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant nomination des membres à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly

Liste pour information des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly :

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, ou son représentant, Président.

I. Représentants des professions aéronautiques :

a) Six représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aérodrome dont :

1° C.F.D.T. Air France

Titulaire : Charles GERME

Suppléant : M. Karim AOUNALI

2° UNSA ADP

Titulaire : M. Patrick BOYER

Suppléant : M. Laurent HERTEVENT

3° CFE-CGC ADP

Titulaire : Mme Murielle SCHMIT

Suppléante : Mme Marie-José GOUIARD

4° C.G.T. Orly

Titulaire : Mme Isabelle BIGAND-VIVIANI

Suppléante : Mme Valérie RAPHEL

5° FO Air France

Titulaire : M. Christophe MEUNIER

Suppléante : Mme Sylvie BIZARRO

6° Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL)

Titulaire : M. Jean-Félix BARRAL

Suppléant : M. Eric GRENIER BOLEY

b) Représentants des usagers de l'aérodrome dont :

1° Board of airlines representatives in France (BAR France)

Titulaire : M. Jean-Pierre SAUVAGE

Suppléant :

Titulaire : M. Philippe BRIEU

Suppléant :

2° Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers (FNAM) :

Titulaire : M. Cyril BEUCHET

Suppléant : M. Romain SCHULZ

Titulaire : M. Eric TRAUTMANN

Suppléante : Mme Mildred DAUPHIN

3° Syndicat des compagnies aériennes autonomes (SCARA)

Titulaire : M. Eric WIEWORA

Suppléant : M. Jean-Pierre BES
Titulaire : Mme Marie-Antoinette SANTONI
Suppléant : M. Georges LACHENAUD

4° Compagnie Air France

Titulaire : M. Vincent ETCHEBEHERE
Suppléant : M. François DECARREAU

5° Compagnie Transavia

Titulaire : M. Sébastien MIR
Suppléant : M. Florian SODANO

6° Compagnie Air Caraïbes - French Bee

Titulaire : Mme Christine OURMIÈRES-WIDENER
Suppléant: M. Stéphane SIE

7° Compagnie Easy Jet :

Titulaire : M. Reginald OTTEN
Suppléant : M. Lahcen KARAOU

8° Compagnie CORSAIR

Titulaire : M. M. Enea FRACASSI
Suppléante : Mme Martine HAAS

9° Compagnie Vueling :

Titulaire : Mme Charlotte DUMESNIL
Suppléant : M. Christophe HEMERY

c) 2 représentants de l'exploitant : Groupe Aéroports de Paris

Titulaire : Mme Justine COUTARD
Suppléant : M. Jérôme LAUFERON
Titulaire : Mme Amélie LUMMAUX
Suppléant : M. François VARLET

II. Représentants des collectivités territoriales :

a) Représentants des établissements publics de coopération intercommunale visés au 2° a) de l'article R571-73 du code de l'environnement

1° Représentants de la communauté d'agglomération Paris-Saclay

Titulaire : M. Christian LECLERC
Suppléant : M. Florian GALLANT
Titulaire : M. Stéphane BAZILE
Suppléant : M. Yvon DROCHON
Titulaire : Mme Karine GREMION
Suppléant : M. Clément MOISON

2° Représentants de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Titulaire : Mme Sylvie CARILLON
Suppléante : Mme Christine COTTE
Titulaire : M. Romain COLAS
Suppléant : M Jérôme MEUNIER
Titulaire : M. Olivier CLODONG
Suppléante : Mme Christina PEDRI

b) Représentants de la Métropole du Grand Paris

Titulaire : M. Didier GONZALES
Suppléant : M. Philippe GAUDIN
Titulaire : M. Jean-Jacques GROUSSEAU
Suppléante : Mme Catherine CHEVALIER
Titulaire : M. Éric GRILLON
Suppléant : M. Régis CHARBONNIER
Titulaire : Mme Stéphanie DAUMIN
Suppléant : N.
Titulaire : M. Patrick FARCY
Suppléante : Mme Françoise LECOUFLE
Titulaire : M. Laurent SAUERBACH
Suppléant : M. Laurent LAFON

c) Représentants des communes concernées par le bruit de l'aérodrome n'appartenant pas à l'un des établissements publics de coopération intercommunale mentionnés ci-dessus ou ayant gardé compétence en matière de lutte contre les nuisances sonores

Titulaire : M. Michel PAPIN, maire de Lésigny (77)
Suppléant : M. Guy DESAMAISON, adjoint au maire de Lésigny (77)
Titulaire : M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry (91)
Suppléant : M. Jean-François LECLERC, premier adjoint au maire de Janvry (91)
Titulaire : M. Franck COUTURIER, adjoint au maire de Saint Jean de Beauregard (91)
Suppléant : M. François FRONTERA, maire de Saint Jean de Beauregard (91)

d) Représentants du Conseil régional d'Ile-de-France

Titulaire : M. Robin REDA
Suppléante : Mme Elise GONZALES

e) Représentants des Conseils départementaux

1° Département de la Seine-et-Marne

Titulaire : Mme Béatrice RUCHETON
Suppléante : Mme Véronique VEAU

2° Département de l'Essonne

Titulaire : Mme Brigitte VERMILLET
Suppléant : M. Nicolas MEARY

3° Département des Hauts-de-Seine

Titulaire : Mme LEANDRI
Suppléant : M. SENANT

4° Département du Val-de-Marne

Titulaire : Mme Kristell NIASME
Suppléant : M. Jean-Daniel AMSLER

III. Représentants des associations :

a) Associations de riverains de l'aérodrome:

1° Association pour la préservation du patrimoine de l'environnement de Lésigny et plus (APPEL+)

Titulaire : M. François PHILIPPE
Suppléante : Mme Edith de KHOVRINE

2° Alerte nuisances aériennes

Titulaire : M. Jacques FOURNILLON
Suppléant : M. José-François FERNANDEZ

3° EOLE - Association de défense de Choisy-le-Roi et de Thiais contre les nuisances aériennes

Titulaire : M. Pierre DE COCK
Suppléant : M. Didier SERRE

4° PEGASE - Association de Villeneuve-le-Roi et Ablon des riverains de l'aéroport d'Orly pour la tranquillité et la sécurité

Titulaire : M. Joël JOSSO
Suppléant : M. Patrice FAUQUEMBERG

5° Association de défense contre les nuisances aériennes (ADVOCNAR),

Titulaire : M. Patrick RATTER
Suppléante : Mme Sophie ESTRADA

6° Association OYE 349

Titulaire : M. Luc OFFENSTEIN
Suppléante : Mme Anne-Michaële SULIC

7° Forum sud-francilien contre les nuisances aériennes

Titulaire : M. Bernard MEDER
Suppléante : Mme Nathalie LAVAUD

8° Association de défense des riverains de l'Aéroport de Paris Orly (DRAPO)

Titulaire : M. Gérard BOUTHIÉ
Suppléant : M. Minh NGUYEN VAN

9° Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA)

Titulaire : M. Christophe BODY
Suppléante : Mme Chantal BEER-DEMANDER

10° Collectif nuisances aériennes de Dourdan et sa région

Titulaire : M. Pierre-Yves ROUGEAUX
Suppléant : M. Franck GUERIN

b) Associations de protection de l'environnement concernées par l'environnement aéroportuaire:

1° Essonne nature environnement

Titulaire : M. Denis MAZODIER
Suppléant : M. Daniel JOUANNE
Titulaire : M. Jean-Pierre MOULIN
Suppléant : M. Emmanuel DESERT

2° France nature environnement Île-de-France

Titulaire : M. Claude CARSAC
Suppléante : Mme Françoise BROCHOT
Titulaire : Mme Catherine GIOBELLINA
Suppléant : M. Michel RIOTTOT

3° Union des associations du sud-francilien (UASF)

Titulaire : M. Patrick LETERME
Suppléant : M. Saïd BENTAHAR
Titulaire : M. Jean SERRAT
Suppléant : M. Pascal MICHELANGELI

4° Environnement 92

Titulaire : Mme Françoise BEHAR
Suppléante : Mme Clotilde NORGUET
Titulaire : Mme Agnès BAUCHE
Suppléant : N.

5° Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE)

Titulaire : Mme Pascale SOULARD
Suppléant : M. Kevin VERCIN
Titulaire : M. Patrice DIGUET
Suppléant : M. Christian CHASSEAU